

Gardiens de troupeau : Bien utiliser son chien de protection

Pour être totalement efficace dans sa mission de gardien de troupeau, le chien de protection doit être né en bergerie, socialisé aux brebis et à l'homme. Son éducation est indispensable pour éviter tout incident.

Le 26 octobre dernier, deux frères, éleveurs ovins en Savoie, ont chacun été condamnés à 5000 euros d'amende, dont 4000 euros avec sursis par le tribunal d'Albertville, plus 20 000 euros dont 8000 euros avec sursis pour leur Gaec. Motif de cette condamnation : l'an dernier, leurs quatre chiens de protection ont mordu sept randonneurs alors qu'ils gardaient leurs troupeaux dans les alpages de Termignon. Le débat sur la cohabitation de ces chiens Patous dans les estives avec les autres utilisateurs de la montagne (randonneurs, promeneurs, chasseurs...) est relancé. Les professionnels ont tout intérêt à améliorer l'outil pour en garantir l'efficacité, car il a fait ses preuves comme moyen de protection face aux attaques des petits et grands prédateurs.

Pour évaluer l'efficacité de cette technique de protection et aider au travail de sélection des reproducteurs, un programme national a été mis en place par l'Institut de l'élevage avec de nombreux partenaires. Des tests ont été élaborés par des experts pour mesurer l'attachement au troupeau et l'agressivité, car un bon chien de protection doit répondre aux attentes des éleveurs sans provoquer d'incidents avec les autres usagers de l'espace pastoral. Les éleveurs pourront à l'avenir demander à faire évaluer leurs chiens par des spécialistes.



Le Patou s'éduque et doit être socialisé à l'homme comme tout autre chien de travail. (L. Geffroy)

Informers les promeneurs en zone touristique

Contrairement aux idées reçues, le chien de protection comme tout autre chien de travail s'éduque et doit être socialisé un minimum à l'homme pour ne pas risquer de devenir agressif et incontrôlable. Il ne s'agit pas de le « poser » au milieu des moutons sans jamais

s'en occuper ni corriger un comportement inadapté. Ce dossier apporte quelques conseils pour choisir et intégrer un chiot dans un troupeau, le socialiser à l'homme et donne le témoignage d'éleveurs qui utilisent des Patous, que ceux-ci soient confrontés ou non à une forte présence humaine.

L'information et la formation des éleveurs concernés par la prédation doivent être développées, mais l'effort entrepris par la profession sur la signalisation et l'information du grand public amené à rencontrer des chiens de protection est à poursuivre. La présence systématique de panneaux près des parcs à moutons en zone touristique est nécessaire, car si la majorité des randonneurs contournent le troupeau, certains ne veulent pas dévier de leur chemin car ils pensent être dans leur droit. Chiens et humains, tout le monde doit apprendre à bien se comporter.

Pour en savoir plus

Voir dossier de Réussir Pâtre de décembre 2009 : « Bien utiliser son chien de protection ». Pâtre n°569, p.14 à 25.

Auteur : **Laurence Geffroy**

Source : Réussir Pâtre Décembre 2009

<http://www.pleinchamp.com/elevage/ovins-caprins/actualites/gardiens-de-troupeau-bien-utiliser-son-chien-de-protection>